

CXI.

10 Augustus 1566.

*Lettre missive du Prince d'Orenge à Son Altèze en date
le 10 d'Aougst 1566.*

MADAME,

Ces jours passez, sommes esté empeschez, avec la commune d'icy, sur les ordonnances et ordre qu'on mectroit en ceste ville pour le service du Roy, garde et seureté des marchans et contentement des bourgeois, de sorte qu'en prisms hier la résolution, aiant desjà faict mectre par escript icelles ordonnances, lesquelles, déans ung jour ou deux, espère envoyer à Vostre Altèze. Entre-temps, ay bien voulu escrire la présente, affin qu'elle puisse veoir ce que s'est passé en cest endroit. D'aulture part, Madame, ne puis délaisser d'advertir aussy Vostre Altèze qu'aujourd'huy, aiant le curé du Kiel presché en présence de beaucoup d'auditeurs, après avoir achevé son sermon, y est venu passer par tout le peuple ung théologien de Louvain, curé, comme l'on dict, à St.-Pierre illecq (1), et aprochant, disputoit publiquement avec le dit prescheur du Kiel, le veullant redarguer et convaincre par la sainte Escripiture : ce que incontinent causat une murmuration et émotion, de manière que le dict théologien fut en grand dangier de sa personne, ne fust esté que l'on fit tant que fut en sauveté. J'en ay du tout faict prendre informations, lesquelles ne fauldroy aussy envoyer à Vostre Altèze ; et samble que le dict théologien eust mieulx faict d'y point venir en la sorte que dessus, puisque je pense il n'en avoit commandement. Sur ce, Madame, baisant très-humblement les mains de Vostre Altèze, prie Dieu la conserver en santé, longue vie et bonne.

D'Anvers, le X^e jour d'Aougst 1566.

Collationnée à l'auctenticque copie, est
trouvée accorder par moy,

A. GRAPHEUS. (2)

(1) Zie D. IX, blz. 305-324.

(2) Aangehaald blz. 128. Zie GACHARD, *Op. cit.* T. II, p. 180.